

**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
du 24 juin 2016**

L'an deux mille seize et le vingt-quatre juin à 20h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROSI.

**Présents** : Michel ROSI, Aline MORAND, Michel SUCHET, Valérie BOUILLOUX, Dominique RABILLOUD, Patrice DUPONT, Josiane DESROCHES, Claire DE CROMBRUGGHE, Catherine PATUEL, Cyrille BOUCHY, Jessy PROST, Coralie LUTAUD, Simone DUVERNAY, Jacques DESHOTEL, Rémi BESSON.

**Absents Excusés** : Roger THEVENOT (Pouvoir à Michel SUCHET), Michel BERTHET (Pouvoir à Josiane DESROCHES), Guy LONGEPierre (Pouvoir à Valérie BOUILLOUX), Jean-Claude ARNAUD (Pouvoir à Patrice DUPONT), Jean-Luc PAQUELIER (Pouvoir à Michel ROSI), Sandrine BAUDIN (Pouvoir à Catherine PATUEL), Valérie BABAD (Pouvoir à Aline MORAND), Marie JOUBERT-LAURENCIN (Pouvoir à Rémi BESSON).

**Ordre du jour** :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2015,
- Rapport SUEZ Environnement 2015,
- Rapport SITUM 2015,
- Création d'emplois,
- Demande de subvention,
- Divers.

-----

Le procès-verbal de la réunion du 27 mai 2016 est lu et adopté.  
Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Cyrille BOUCHY

**Délibérations** :

**Assainissement - Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2015**

Le Maire informe le conseil que le rapport 2015 sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau et de l'assainissement est à la disposition des conseillers et du public.

Le conseil municipal approuve ce rapport à l'unanimité des membres présents

**Assainissement - Rapport Suez environnement 2015**

Le Maire informe le conseil que le rapport 2015 du service public de l'assainissement collectif de la Commune, exploité en affermage par SUEZ Environnement est à la disposition des conseillers et du public.

Le conseil municipal approuve ce rapport à l'unanimité des membres présents

***Commune – Rapport SITUM 2015***

Le Maire informe le conseil que le rapport 2015 du Syndicat Intercommunal des transports Urbains du Mâconnais Val de Saône (SITUM) est à la disposition des conseillers et du public.

Le conseil municipal approuve ce rapport à l'unanimité des membres présents

***Commune – Création d'emploi non permanent***

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal qu'un emploi non permanent à temps non complet soit créé pour pallier à l'augmentation des surfaces de bâtiments communaux à entretenir,

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

***Commune – Création d'emploi permanent***

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires, il convient de prévoir la création de 11 postes permanents à temps non complet,

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

***Commune – Demande de subvention***

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à demander la subvention au Conseil Régional au titre du plan de soutien au BTP pour les travaux de mise en accessibilité de la salle Joug Dieu.

**DIVERS :**

Pays :

*Monsieur le Maire présente le Pays et son action destinée aux particuliers dont l'objectif est de faire diminuer la facture énergétique par 4. Ainsi, 2 500 logements devraient être rénovés en 3 ans, avec l'aide financière de la Région Bourgogne Franche-Comté et de l'ADEME. Une information à l'attention des crêchois sera faite dans un prochain bulletin municipal.*

Communication :

*Monsieur le Maire présente un modèle à utiliser pour les convocations aux réunions des commissions.*

*Il rappelle aux conseillers que la présence aux monuments est vivement souhaitée.*

Taxe d'aménagement :

*Monsieur le Maire indique que la taxe instaurée sur la commune, à hauteur de 5 %, est modulable par zone. Cette possibilité est à étudier.*

*Monsieur Patrice DUPONT indique que la taxe d'aménagement représente une somme importante lors de la construction d'une maison par exemple.*

Base de Loisirs :

Madame Aline MORAND indique qu'il a été nécessaire d'évacuer une partie du camping suite aux inondations.

La délégation de services public est lancée, les offres seront remises pour le 29 juillet.

Assainissement :

Monsieur Michel SUCHET indique que le busage du fossé de la station d'épuration est commencé. Cela a nécessité une intervention de GRT Gaz pour la sécurisation du tuyau de gaz.

Voirie :

Monsieur Michel SUCHET indique que les travaux seront lancés ce lundi 20 juin. Les enrobés seront terminés autour du 15/20 août.

L'entreprise TDM réalise actuellement des marquages sur la commune, nécessaires à la sécurité et au respect de la législation.

Une sécurisation vers les terrains de tennis sera réalisée, dans le but d'empêcher le passage des quads et scooters.

Madame Aline MORAND intervient pour Madame Valérie BABAD, excusée, et demande si la commune peut agir sur la durée des feux piétons. En effet, les piétons ont très peu de temps pour traverser les routes, la rue des vignoble et la nationale notamment.

Monsieur le Maire rappelle que la commune ne peut intervenir directement. Ceci est du ressort du Conseil Départemental.

Sport :

Madame Claire DE CROMBRUGGHE s'étonne que le terrain stabilisé ait servi de parking lors d'une manifestation.

Monsieur le Maire indique que ce stationnement est autorisé afin de maintenir la sécurité quant au stationnement des véhicules.

Sécurité :

Monsieur Dominique RABILLOUD indique qu'un exercice d'évacuation aura lieu à la Maison Multi-Accueil ce jeudi 30 juin.

Il indique également que les drapeaux français du centre de secours ont été volés.

Culture :

Madame Catherine PATUEL indique que malgré un fort investissement, peu de visiteurs se sont déplacés lors de l'exposition peinture.

Publicité :

Monsieur Patrice DUPONT indique que suite à la réunion du groupe de travail, la société REFPAC va s'occuper de recenser les panneaux publicitaires et de mettre en œuvre la taxation. Le conseil municipal aura à se prononcer sur les exonérations possibles.

Information/communication :

Madame Valérie BOUILLOUX indique que le travail sur le bulletin municipal est en cours. Il sera distribué avec le plan de la commune mis à jour.

Embellissement :

*Madame Valérie BOUILLOUX indique que les travaux d'embellissement du monument aux morts débuteront après le 14 juillet, pour la sécurité des enfants.*

*Le jury régional des villes et villages fleuris visitera la commune en septembre. Madame Valérie BOUILLOUX rappelle que la présence des membres de la commission est fortement appréciée par le jury lors de cette visite.*

*La séance est levée à 22h15.*

**Le Maire,**